

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 579

Artikel: Réflexions après la panique

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Electriciennes, les femmes surveilleront sur l'honneur du pays en donnant les coups de balai nécessaires. En toute occasion, on peut en être certain, elles voteront avec autant de bon sens, de clairvoyance, de patriotisme, que les fils qu'elles ont élevés.

Benjamin VALLOTON.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>
---	--	---

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction de notre journal est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

tout envoi fait aux Crêts de Pregny subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.



XXIX^e Assemblée générale
de l'Association suisse
pour le suffrage féminin

Fixée au mois de mai, renvoyée aux 26 et 27 octobre, cette Assemblée générale a été excellemment organisée par l'Association cantonale neuchâteloise et l'Union féministe de Neuchâtel. Elle a réuni une centaine de participantes, dont 76 déléguées de 20 sections sur 31. Les Neuchâteloises ont eu la délicate pensée de mêler l'agréable à l'utile, l'art à la discussion, et je crois bien que c'était la première fois dans nos annales: le culte prévu, ayant été supprimé par la maladie de M^{lle} Stroehle, licenciée en théologie, a été remplacé par une visite à l'émouvante rétrospective de Blanche Berthoud, à la galerie Léopold Robert; l'heure consacrée aux disparus a été encadrée du chant, par M^{me} Perret-Wyss, accompagnée au piano par M^{lle} Jacol, de deux admirables cantates de Bach; jamais on n'a pu apprécier avec autant d'émotion les vertus toniques de l'art du grand Cantor, qui est la musique des grandes heures que nous vivons.

L'Assemblée des délégués...

s'est tenue le samedi 26, dès 14 h. 30, dans la salle de l'annexe de l'hôtel Terminus, sous la présidence de M^{me} A. Leuch, que réjouissait la perspective de déposer la charge qu'elle assume si bien depuis douze ans, et qui a souhaité une bienvenue particulière à M^{me} Volontier, venue du lointain Tessin. Le départ de M^{me} Studer de Goumoens (Winterthour), vice-présidente aimable et entendue, depuis douze ans membre du Comité central, cause des regrets; une vive gratitude est due à cette féministe pour son dévouement et ses belles qualités. La mobilisation a naturellement exercé son influence sur l'activité de l'Association, laquelle a été un peu ralentie. Des initiatives sont en cours à Genève et à Neuchâtel; Bâle a étudié les voies et les moyens d'en lancer une et a renoncé à cette entreprise. Tous les députés aux Chambres fédérales ont reçu, en décembre 1939, une requête leur rappelant les pétitions et les motions qui reposent depuis plus de vingt ans dans les cartons fédéraux; il va sans dire qu'aucune grande initiative ne pourra être entreprise tant que ces affaires n'aient pas été examinées par les Chambres.

L'Association soutient la presse féministe, car la presse quotidienne préfère à nos articles les recettes de cuisine, les pages de mode ou les admonestations sévères aux ménagères trop prévoyantes. M^{lle} Aellig (Berne) a passé la main pour la rédaction du bulletin de presse, et a rendu de grands services dont elle a été remerciée. Les cours de vacances de 1939 et de 1940 ont été supprimés. « Femme et Démocratie » se réunira en novembre à Lucerne; le maintien de nos institutions démocratiques est à la base de nos revendications et la condition d'un mouvement féministe indépendant. Le pavillon de la femme, à l'Exposition nationale de Zurich, a été un succès, et le déficit de 10.000 fr. laissé par l'édition de la brochure, a été comblé, ainsi que l'a fait savoir M^{lle} E. Bloch (Zurich). Le

Réflexions après la panique

Bien que nous soyons certaine qu'aucun lecteur, aucune lectrice du *Mouvement* ne se soit trouvé, autrement que par hasard, au milieu de la cohue qui a assiégé et dévalisé, au cours de l'autre semaine, les laiteries et crémeries d'abord, les magasins d'habillement, de chaussures et de lainages ensuite, nous tenons, nous aussi, à élever la voix, même après tant d'articles excellents, sévères ou attristés, contre la panique irraisonnée et déraisonnable qui vient de désorganiser, comme par un geste de folie, toute une partie de notre économie nationale. Egoïsme féroce, avidité, ignorance, bêtise, sont bien les termes point du tout exagérés avec lesquels il convient de flétrir ces pillages, indignes de notre population suisse et de sa réputation de bon sens et de sûr jugement. Et, comme toujours, ce sont maintenant les innocents qui payent pour les coupables, les braves gens qui, faute de temps ou d'argent liquide, renvoient à un jour prochain l'achat nécessaire d'une paire de souliers à semelle de crêpe ou d'un pullover, et qui, maintenant, doivent attendre, les pieds humides ou en veste trop légère que soient terminés l'inventaire des stocks et distribués les cartes de rationnement vestimentaire. Et c'est aussi la terrible menace du chômage, que l'on cherche pourtant à conjurer par tant de moyens, qui pèse sur des vendeuses surnuméraires, des employées de magasins, des tricoteuses ou des ouvrières à domicile, dont l'activité a été brusquement arrêtée du jour au lendemain, et dont beaucoup doivent attendre que fonctionne la nouvelle machine restrictive pour livrer le travail exécuté et toucher l'argent sur lequel elles comptaient pour vivre. Qui donc, parmi ceux qui achetaient autant de paires de souliers que leur enfant devait vivre d'années avant de faire son école de recrues, a songé à celles-là? ...

Mais si toute cette partie de notre public mérite d'être jugée aussi sévèrement, des voix se sont fait entendre d'autre part, qu'il con-

vient également d'écouter. Point tant celles qui assurent que cette panique a eu une origine étrangère, car si ce bruit était exact, ce n'aurait été qu'une raison de plus pour garder tout son sang-froid, et bien comprendre que l'effolement ne peut conduire qu'aux pires catastrophes. Mais les voix qui disent que nos autorités responsables ont été à la fois brutales et imprévoyantes, ont négligé de prendre, en temps utile, les mesures nécessaires, et surtout de tenir régulièrement notre population au courant des nécessités et des difficultés de notre ravitaillement... L'expérience avait été pourtant faite qu'averti à temps, et suffisamment renseigné, le peuple suisse est capable d'une tranquille discipline, et nous connaissons bien des étrangers qui admireraient la façon régulière, sans heurts ni panique, dont fonctionnait, depuis une année, notre système de rationnement et de répartition des denrées. Pourquoi ne pas avoir continué dans cette voie, la seule digne d'une vraie démocratie? C'est, croyons-nous savoir, ce que l'Alliance des Sociétés féminines suisses a exprimé au Conseil fédéral dans une lettre toute récente, qui demande en outre l'augmentation du nombre des femmes siégeant dans les Commissions de l'alimentation de guerre et de contrôle des prix: une mesure à laquelle l'on ne peut qu'applaudir des deux mains.

Car il convient aussi de faire justice de la trop commode légende, qui fait des femmes le bouc émissaire de tous les péchés économiques commis en ces tristes journées de fin octobre, et qui décharge ainsi bien facilement l'élément masculin de toute responsabilité, une fois la panique passée... Certains vont même si loin que d'affirmer que, les femmes ayant prouvé de la sorte qu'elles étaient incapables d'exercer le droit de vote, les électeurs genevois agiraient sagement en le leur refusant le 1^{er} décembre prochain! C'est notamment ce qu'a écrit M^{me} B. F. Hodler au chroniqueur financier de la *Tribune de Genève*, lequel — chat échaudé craint l'eau froide — assure préférer que nous répondions à sa place à cette allégation... Bien volontiers, cher con-

frère! Car nous ne songeons nullement à nier qu'il y ait eu des femmes, et beaucoup de femmes, dans la foule des accapareurs. Mais ce ne sont pas pourtant elles qui ont acheté d'un coup cinq complets masculins, ni elles qui, au courant, de par leur travail professionnel au Palais fédéral, de certaines difficultés prévues, ont téléphoné au légis en recommandant à leur conjoint de se dépêcher de faire des achats en masse! C'est un mari et non pas une femme que l'une de nous a vu, l'autre jour, de ses propres yeux, tendant à sa femme un billet de cent francs, en lui enjoignant d'acheter toutes les paires de chaussures qu'elle pourrait obtenir pour cette somme: c'est encore un mari, dont une autre d'entre nous a entendu sa femme se plaindre qu'il lui ait ordonné d'acheter du coup 50 kg. de beurre... et ainsi de suite. Elles auraient dû refuser, se rebiffer, direz-vous? Mais souvenez-vous que la femme est censée ne rien entendre à l'économie publique; rappelez-vous les innombrables recommandations et injonctions dont on l'a abreuvée dès le début de la guerre: conservez ceci, séchez cela, recueillez ces feuilles, triez ces déchets... et vous ne vous étonnez plus que, docile à suivre tant de conseils et d'avis, elle ait obéi là aussi à une décision maritale, parfois si catégoriquement exprimée qu'elle touchait presque au reproche de manquer à son devoir. Or, quelle est la mère de famille soucieuse de sa responsabilité, quelle est la ménagère consciente de sa tâche, qui résisterait à pareil reproche?

Que M^{me} B. F. Hodler se rassure donc, et avec elle celles qui partagent ses craintes: si les 60.000 femmes, futures électrices à Genève, ont agi de façon à ne pas mériter le droit de vote, elles sont en bonne compagnie des 50.000 électeurs actuels, auxquels il faudra alors aussi tout simplement retirer ce droit. C'est la bonne logique et la simple équité.

E. Gd.

succès de notre requête, faite avec quarante autres associations, pour que le cautionnement, pour être valable, doive être signé par les deux époux, n'est pas encore assuré; la question reviendra devant le Conseil national. Une vive gratitude est due à M. H. Vallotton, que son voyage en Finlande a converti à nos idées, et qui le dit et l'écrit courageusement. Une pensée a été adressée aux amies de l'étranger qui supportent les plus vives souffrances. Car notre Association est une des seules qui, en Europe, puissent siéger dans des conditions normales et en toute liberté. C'est un privilège dont nous sentons toute la valeur.

M^{me} Leuch, en terminant son dernier rapport, a remercié les sections du don qu'elles lui ont fait: un splendide sac rouge qui lui permet de serrer ses papiers quand elle se livre à ses enquêtes militaires pour le Don National et pour l'assurance militaire, et une somme en espèces qui lui permet d'adoucir quelques misères particulièrement douloureuses. Si le nombre des sections a diminué pendant le règne de M^{me} Leuch, la faute en est aux circonstances, qui sont contraires à notre propagande. Nous poursuivrons le travail avec courage, contre vents et marées. Les applaudissements de l'assistance appuient les paroles de reconnaissance de M^{lle} Gourd, qui remet à la présidente sortant de charge une gerbe de fleurs, et le geste de M^{me} Volontier, qui a apporté de son canton un bel épi de maïs enrubanné aux couleurs tessinoises.

Les comptes présentés par M^{lle} Grütter, vérifiés par Berne, sont adoptés avec un bénéfice de 131 fr. sur un total de recettes de 3114 fr.; le budget pour 1940-1941 prévoit un déficit de 600 fr. La cotisation annuelle a été maintenue à 75 centimes par membre.

On entend ensuite M^{lle} Gourd, qui parle de l'initiative populaire sur laquelle se prononceront les électeurs genevois, le 1^{er} décembre,

et M^{lle} Emma Porret, présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui fait l'historique de la motion Brandt. Les lecteurs du *Mouvement féministe* savent de quoi il s'agit; nous ne nous y attarderons pas et ne pouvons que souhaiter la réussite de ces courageuses initiatives; le canton qui fera la brèche dans le mur épais de l'opposition masculine rendra un fier service aux femmes.

(La fin en 3^e page) S. B.

Pourquoi les femmes travaillent-elles?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

(Suite et fin)¹

Quel est le sort réservé dans leur vieillesse à ces femmes sur lesquelles pèsent actuellement de telles charges? A la question: Pouvez-vous faire quelques économies en prévision de la vieillesse ou du chômage? 34 % des employées et 55 % des vendeuses répondent catégoriquement: Non! 39 % des premières et 38 % des secondes arrivent à mettre de côté des sommes bien insuffisantes, 9 % et 3 % respectivement déclarent pouvoir parer à leur future incapacité de travail dans une certaine mesure sans toutefois avoir l'assurance qu'elles pourront se suffire à elles-mêmes. 18 % des employées et 4 % des vendeuses seulement envisagent l'avenir sans appréhension. Il est vrai que nombre de ces travailleuses sont affiliées à une caisse de pension ou à une assurance-vie, mais 44,5 % des employées et 55 % des vendeuses ne peuvent prétendre à aucun secours semblable. La question devient plus angoissante encore lorsque l'on considère que 21 % de ces dernières et 18,5 % des premières

supportent encore les charges familiales mentionnées plus haut. La presque totalité des travailleuses déclare n'avoir aucun autre moyen que sa profession pour assurer son pain. La perte de leur capacité de travail entraînerait pour beaucoup les plus pénibles conséquences: plus d'un quart devrait avoir recours à l'aide d'une famille qui se trouve elle-même bien souvent dans une situation financière fort difficile; près de la moitié prévoit qu'elle tomberait à la charge de la charité publique.

A la fin de cette brochure si détaillée et méthodiquement composée, les auteurs répondent à l'objection que l'on ne manquera pas de leur opposer: les réponses ne sont pas assez nombreuses pour autoriser une généralisation des résultats. Pourtant des conclusions instructives peuvent être tirées de cette enquête. Il apparaît tout d'abord que presque toutes ces travailleuses sont si étro-



Cliché Mouvement Féministe

Un geste si simple... et qui permettrait tant d'actes utiles!...

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 576 et 578.